

| | |
|--|---|
| <p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 2 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p> | <p>L'an deux mille vingt-quatre, le 10 Avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 Avril 2024</p> |
| <p>Réf : 2478</p> <p>Objet : BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU POTABLE A ARDENT – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE -SAVOIE</p> | <p>Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent</p> <p>Absents ou excusés : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André</p> <p>Procuration : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard</p> |

Monsieur Michel MUFFAT fait le point sur le projet de construction d'un réservoir d'eau potable en amont du hameau d'Ardent en bordure de la piste de ski des Parchets.

Point de départ de la télécabine, le hameau d'Ardent compte en haute saison touristique environ 200 personnes.

Il est aujourd'hui desservi en eau potable depuis le réservoir des Lindarets grâce à une chambre de mise en charge sur la colonne d'adduction, mais il n'y a pas de réservoir spécifique pour desservir le hameau : en cas de problème sur cette conduite d'adduction, les habitants courent le risque d'être privés d'eau pour une longue durée.

Afin d'assurer la sécurisation de la distribution de l'eau potable sur le village d'Ardent, la commune a confié au cabinet Profils Etudes les missions d'études suivantes :

- La construction d'un nouveau réservoir de 300 m3 dont un volume de 120 m3 dédié à la défense incendie.
- Le renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable

Monsieur MUFFAT présente la notice explicative des travaux dont le montant prévisionnel se décompose comme suit :

| | MONTANT HT | TVA 20 % | MONTANT TTC |
|---|------------|------------|-------------|
| Renouvellement conduite AEP | 424 363.00 | 84 872.60 | 509 235.60 |
| Nouveau réservoir à Ardent | 594 109.00 | 118 821.80 | 712 930.80 |
| Sommes à valoir : maîtrise d'œuvre/ bureaux contrôle/ étude géotechnique/ Architecte/ Etude topo/ Branchements Enedis/ Indemnisation exploitants/ Imprévus | 319 000.00 | 63 800.00 | 382 800.00 |

| | | |
|--------------|---------------------|-------------------|
| TOTAL | 1 337 472.00 | 267 494.40 |
|--------------|---------------------|-------------------|

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
 Reçu en préfecture le 17/04/2024
 Publié le 17/04/2024
 ID : 074-217401884-20240410-D2478-DE



Monsieur le maire présente le plan de financement prévisionnel de cette opération :

| Financeurs | Montant sollicité HT | % |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------|
| AGENCE DE L'EAU RMC | 668 736 .00 | 50 % |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL 74 | 401 241.60 | 30 % |
| AUTOFINANCEMENT COMMUNAL | 267 494.40 | 20 % |
| Total | 1 337 472.00 | 100 % |

Calendrier prévisionnel :

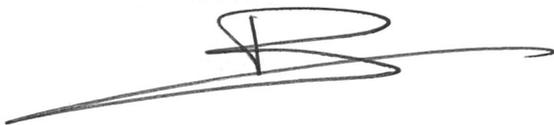
Le printemps et l'été 2024 seront consacrés aux études de faisabilité (maîtrise d'œuvre, études géotechniques) et à la procédure de permis de construire.
 La consultation des entreprises est envisagée pour fin 2024 afin de permettre le démarrage des travaux au printemps 2025, pour une réception fin 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner sur le programme prévisionnel de travaux et de l'autoriser à solliciter l'aide financière Conseil départemental de Haute-Savoie sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le programme prévisionnel de travaux tel que présenté,
- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental de Haute- Savoie une demande de subvention pour financer cette opération à hauteur de 30 %.
- **CHARGE** Monsieur le maire à signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
 BRAIZE Richard



Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus
 Certifié exécutoire

LE MAIRE
 JEAN-CLAUDE DENNE

